

# SFR

Offre valable  
du 17/08/16  
au 03/10/16 inclus

JUSQU'À  
**100€**  
REMBOURSÉS

Pour l'achat d'un Pack Home by SFR et  
la souscription à une option Pack Alarme  
Vidéo, Pack Alarme Vidéo Premium ou Pack  
Alarme Vidéo Premium Pro

## Êtes-vous éligible ? Vous êtes éligible si vous remplissez les conditions ci-dessous

- Offre réservée exclusivement aux clients Box, Fibre ou Très Haut débit de SFR.
- Vous avez souscrit entre le 17/08/16 et le 03/10/16 inclus, une option Pack Alarme Vidéo, Pack Alarme Vidéo Premium ou Pack Alarme Vidéo Premium Pro et vous avez acheté un Pack Home by SFR.

Jusqu'à 100€ remboursés (sous réserve d'un prix d'achat du pack SFR égal à 149€ TTC). Le montant remboursé est calculé sur le prix d'achat exact moins 49€.

## Comment préférez-vous profiter de cette offre ?

- Par INTERNET : rendez-vous sur le site [sfr.odr.fr](http://sfr.odr.fr) et remplissez le formulaire en ligne. VOUS SEREZ REMBOURSÉ SOUS 3 SEMAINES.
- Par COURRIER : remplissez le formulaire ci-dessous et envoyez-le par voie postale. VOUS SEREZ REMBOURSÉ SOUS 8 SEMAINES.  
A compter de la date de réception de votre demande conforme.

## De quoi avons-nous besoin de votre part ? pour une demande de remboursement par courrier

À remplir  
EN MAJUSCULE  
AU STYLO NOIR

### 1 Vos coordonnées

N° de ligne Box SFR

Civilité M.  Mme  Nom

Prénom

N°  Adresse

Code postal  Ville

N° de série de votre Pack Home by SFR

N° de ligne mobile<sup>(3)</sup>

(3) Pour recevoir votre SMS de suivi de demande.

### 2 Les pièces à joindre à votre envoi

- La photocopie de la facture d'achat, du ticket de caisse ou de la synthèse du suivi de commande du produit Pack Home by SFR,
- La photocopie de la première facture **formule Alarme Vidéo, Alarme Vidéo Premium ou Alarme Vidéo Premium Pro** (la date et la facture doit être ultérieure au 17/08/16),
- La photocopie de votre dernière facture box (la date de la facture doit être ultérieure au 17/08/16),
- Un IBAN.

### 3 Vous nous envoyez le tout (coordonnées, IBAN, pièces justificatives) dans les 60 jours suivant l'achat (cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse ci-contre :

ODR SFR N° 19442 - CEDEX 3394  
99339 PARIS CONCOURS

## Et après ?

- Par INTERNET : un email de confirmation vous sera envoyé après avoir effectué votre demande de remboursement en ligne.
- Par COURRIER : un SMS de confirmation vous sera adressé dès la réception de votre demande de remboursement.

Si vous ne souhaitez pas recevoir de SMS de suivi de votre demande, cochez ici

Vous recevrez votre remboursement à compter de la date de réception de votre demande conforme et sous réserve du règlement intégral de la première facture.



Pour suivre votre demande, rendez-vous sur internet sur [sfr.odr.fr](http://sfr.odr.fr) ou par téléphone

**0821 36 46 56**

Service 0,12 €/min  
+ prix appel

Offres soumises à conditions valables en France métropolitaine du 17/08/16 au 03/10/16 réservées aux abonnés box, fibre ou très haut débit de SFR. Sous réserve d'envoi des pièces justificatives dans les 60 jours suivant la date de souscription. Le contenu du pack fourni dépend de la formule souscrite. Le système d'alarme connecté Home by SFR n'est pas un service de télésurveillance. Europ Assistance est une entreprise régie par le code des Assurances. Détails et conditions sur [homebysfr.fr](http://homebysfr.fr) ou en point de vente. Home by SFR est une marque de SFR.  
\*Offres non cumulables avec une autre offre de remboursement sur la même période. Du 17/08/2016 au 03/10/2016 inclus. Jusqu'à 100 € remboursés pour les clients Box, Fibre ou Très Haut débit de SFR pour l'achat d'un Pack Equipement Home by SFR avec la souscription d'une option Alarme Vidéo, Alarme Vidéo Premium ou Alarme Vidéo Premium Pro, sur demande, sous réserve de l'envoi des justificatifs dans les 60 jours suivant la souscription de l'offre Home by SFR (cachet de la poste faisant foi). Jusqu'à 100€ remboursés (sous réserve d'un prix d'achat du pack SFR égal à 149€ TTC). Le montant remboursé est calculé sur le prix d'achat exact moins 49€. Conformément à la réglementation en vigueur. Offres non cumulables avec une autre offre de remboursement sur la même période. Un seul remboursement par numéro d'appel SFR dans la limite de 2 par foyer (même nom, même adresse) et de 2 par RIB/IBAN. Détails et conditions de l'offre disponibles sur [sfr.fr](http://sfr.fr) ou en points de vente SFR.